

OBSERVATION AU SOMMET DU MONT-MÉGANTIC POUR LES ASTRONOMES AMATEURS

Bienvenue sur l'un des plus beaux sites d'observation au Québec !

DESCRIPTION DU SITE :

- ✦ Le site d'observation principal est juxtaposé à l'Observatoire Populaire du Mont-Mégantic (OPMM), au sommet de la montagne. Il comprend une plate-forme d'observation avec prises électriques ainsi qu'une série de bancs inclinés.
- ✦ On y accède en gravissant la pente située près d'un rond-point et d'un refuge nommé la Voie lactée.
- ✦ Le refuge de la Voie lactée comprend une toilette, une table, un fauteuil et un poêle à bois. Deux chambres sont aussi accessibles si l'on réserve le refuge pour la nuit.
- ✦ Accessibilité : mai à octobre inclusivement.
- ✦ Sites secondaire : le site de l'« épingle », sur la route du mont Mégantic, constitue une option intéressante si les vents sont trop forts au sommet ou si le refuge de la Voie lactée est réservé. Le sommet du mont St-Joseph est une autre option possible (voir conditions plus loin) ainsi que l'ASTROLab à la base.

CONDITIONS D'UTILISATION DU SITE

- ✦ **Le site est réservé aux astronomes amateurs qui sont membres d'un club d'astronomie reconnu** (FAAQ, SRAC, club indépendant). Afin d'attester que vous êtes membre d'un club, vous devrez à votre arrivée présenter une preuve de membership (carte, reçu de la transaction de votre adhésion/renouvellement, etc.) Cette mesure vise à assurer une « éthique astronomique » des utilisateurs. Rappelons qu'ailleurs dans le monde, l'accès à des sites d'observation professionnels est généralement interdit : observer au sommet du mont Mégantic est un privilège et doit être perçu comme tel.
- ✦ **Réservez par courriel votre accès auprès de l'accueil, au plus tard à 13h00 le jour précédent votre venue** (parc.mont-megantic@sepaq.com). Vous recevrez alors une confirmation écrite que vous devrez présenter lors de votre arrivée. Présentez-vous au centre d'accueil (ouvert tous les jours entre 9h et 16h, plus tard l'été et lorsqu'il y a des soirées d'astronomie). Un code d'accès vous permettant d'ouvrir la barrière vous sera alors remis. La réservation est nécessaire en vue de coordonner nos activités et de vous avertir d'éventuelles impossibilités. Notez qu'il n'y a pas de conséquences à ne pas se présenter si les prévisions météo se dégradent après votre réservation. Aucun accès ne sera donné aux gens qui se présentent à l'improviste et sans réservation.
- ✦ L'accès au site est gratuit lorsqu'il y a une soirée d'astronomie grand public et que vous acceptez de laisser le public observer dans votre instrument. Les visiteurs peuvent ainsi constater que l'astronomie n'est pas qu'une affaire de scientifiques et qu'elle est accessible à tous. Dans le cas contraire, la tarification d'accès aux parcs nationaux du Québec s'applique (non-applicable pour les 17 ans et moins).

- ⤴ **Arrivez avant la noirceur** afin de ne pas avoir à éclairer inutilement le site des observatoires. L'accès au site sera impossible après le coucher du Soleil en raison des phares qui risquent de perturber l'observation scientifique.
- ⤴ Le site d'observation de l'**OPMM** étant situé à proximité d'un **refuge**, des conditions particulières d'accessibilité s'appliquent.
 - ⤴ Le refuge la Voie lactée peut être loué par des visiteurs. En mai et juin ainsi qu'en septembre et octobre, la politique de réservation permet à quiconque de réserver le refuge un maximum de trois semaines à l'avance (avant ce délai, les groupes scolaires ont la priorité). En juillet et août, le refuge n'est pas du tout disponible à la clientèle régulière et personne ne peut y dormir : le site est donc accessible pour l'observation.
 - ⤴ Si le refuge est loué par des visiteurs, l'accès au site est impossible en raison d'un conflit d'usage. Il est alors tout de même possible pour vous de vous installer à « l'épingle », à mi-montagne, au mont St-Joseph ou encore à l'ASTROLab à la base de la montagne.
 - ⤴ Vous pouvez réserver le refuge la Voie Lactée pour y passer la nuit. Les réservations ne peuvent être prises plus de trois semaines en avance, comme pour la clientèle régulière. Le tarif en vigueur s'applique. Ainsi, vous vous assurez d'avoir accès au site d'observation à la date désirée.
 - ⤴ Vous pouvez également réserver le site d'observation en tant que groupe (15 pers. & +), plus de trois semaines en avance. Le site étant alors réservé à votre usage exclusif, le refuge ne pourra être réservé par la clientèle régulière. La tarification d'accès quotidien de groupe en vigueur s'applique.
 - ⤴ En tout temps, si vous voulez dormir au refuge après votre observation, vous devez louer le refuge.
- ⤴ Le site du mont St-Joseph est accessible, mais non recommandé en raison des grands vents qui le balayent la plupart du temps et de la route qui présente plus de risques. Si toutefois vous choisissez de vous y installer, gardez votre voiture dès l'entrée du stationnement et de manière à minimiser l'éclairage de vos phares lors du début de la descente car ils seront bien visibles depuis l'observatoire. Le site est accessible pour les astronomes amateurs entre la St-Jean-Baptiste et la fête du travail. Une toilette sèche est disponible près du petit refuge derrière la chapelle.
- ⤴ **Présentez-vous au centre d'accueil** du parc pour signaler votre arrivée, présenter votre réservation et votre preuve de membership. Vous pourrez alors obtenir le code d'accès pour la barrière.
- ⤴ Vous pouvez monter jusqu'à l'OPMM pour installer vos instruments. Par la suite descendez stationner votre voiture au rond-point au pied du refuge la Voie lactée, et positionnez-la vers le bas afin de ne pas éclairer vers l'Observatoire universitaire lors de votre départ. Lorsqu'il n'y a pas de public, vous pouvez laisser votre voiture près de l'OPMM. Si vous choisissez la dernière option, gardez toujours à l'esprit qu'il ne faut absolument pas éclairer vers l'observatoire scientifique. Dans la mesure du possible, éteignez vos phares.
- ⤴ Ne faites pas de bruits excessifs.

BONNES OBSERVATIONS !